

EXILE.ES, AU PAYS DE LA MALTRAITANCE : QUE SUIS-JE POUR TOI DEVENU.E ?

EMA : ÉVALUATION "MISE À L'ABRI "

EMA est une association au service du département (agrée sur appel d'offres) censée mettre à l'abri des jeunes mineur.es isolé.es se présentant dans leurs locaux pour pouvoir les évaluer. Après cette "évaluation administrative ", les jeunes se voient reconnu.es ou non mineur.es. En cas de refus, une procédure de recours judiciaire de reconnaissance débute devant le juge des enfants, qui a autorité en matière de protection de l'enfance.

COLLECTIF DES OLIEUX

Le collectif des Olieux est un collectif composé de personnes exilées, de soutiens, d'habitant.es du quartier, existant depuis l'été 2015 avec l'apparition du premier campement de personnes exilées à Lille Moulins. Au gré des expulsions suivront le squat rue de Fontenoy, le campement Gare Saint-Sauveur et aujourd'hui le squat dit le "5 étoiles". C'est au cours des réunions hebdomadaires, chaque dimanche, que le collectif s'organise pour accompagner les personnes exilées dans leurs luttes quotidiennes : démarches administratives, recherches d'hébergement, de nourriture, de vêtements, de soins médicaux, de soutien scolaire ou aide à la scolarisation, à la formation universitaire ou professionnelle. Depuis la création du collectif, nous ne faisons que constater la persistance et l'intensification de la violence administrative et institutionnelle contre toutes les personnes exilées. Le racisme, la violence verbale ou physique, le mépris et le rejet que subissent ces personnes à leur arrivée, de la part des institutions chargées de leur prise en charge, **sont inadmissibles !**

POURQUOI CE LIVRET ?

Quand on s'appelle EMA : évaluation mise à l'abri, comment peut-on donner des rendez-vous à des jeunes pour leur premier entretien sans les mettre à l'abri ? Que vaut une évaluation d'une personne à la rue qui n'a ni dormi, ni mangé avant son interview et qui durera parfois jusqu'à cinq heures ? Quelle valeur a une évaluation quand les conditions qui garantissent un "bon entretien" ne sont jamais respectées ? Que vaut une évaluation quand les personnes interrogées, sont mises sous pression, dupées, menacées, brutalisées psychologiquement et parfois physiquement !

EMA, première institution auprès de laquelle les jeunes doivent se présenter n'est que le début d'une longue bataille administrative et d'un long combat individuel ou collectif. Car tout est fait, réfléchi pour laisser les personnes exilées dans la merde et décourager les personnes à s'installer ici ! Où les véritables logiques et pratiques institutionnelles mises en place sont la précarisation et le contrôle à outrance de "l'étranger", vu comme une personne dangereuse !

Dans ce livret, nous rapportons à travers différents récits : communiqués, témoignages... ce que les jeunes ou soutiens nous ont transmis en attente ou après leur évaluation. Et n'étant pas à leur place, ceci n'est que la face visible de l'iceberg "ÉVALUATION" !

Par notre implication et notre soutien, à notre niveau, nous supportons aussi, par ricochet, cette maltraitance. Et depuis 3 ans, elle ne fait qu'empirer ! Pour autant, nous sommes avant tout un collectif de lutte qui ne tolérera jamais ces conditions d'oppression et de mépris ! Collectivement, nous cherchons au quotidien d'autres moyens, possibilités pour faire avancer la situation des personnes exilées !



EN THÉORIE

EMA = ÉVALUATION MISE À L'ABRI

1) Présentation au guichet avec ou sans document

(**Passeport, extrait d'acte de naissance, carte de nationalité**) pour s'enregistrer

→ EMA donne un papier de convocation avec la date du RDV pour l'interview et DOIT proposer une solution d'hébergement, de la nourriture, des soins durant cette période d'attente.

2) Jour de l'interview

- Interrogé.e par UN.E éducateur.trice diplômé.e ET formé.e pour "évaluer" les mineur.es et écouter leur récit de vie
- Droit à un accompagnement par un tiers
- Droit à un traducteur.trice

3) Délai d'attente pour récupérer le résultat de l'INTERVIEW : 13 jours

4) Jour du résultat

- Confirmé.e mineur.e : prise en charge par l'ASE et le service TRAJET.
→ Hébergement, accompagnement socio-éducatif, scolarisation.
- Non confirmé.e : c'est la merde ! Voir une avocate pour faire un recours devant le juge des enfants. Durant cette période, les jeunes ne sont considéré.es ni mineur.es, ni majeur.es.
→ Aucune aide, aucun d'hébergement ni du Département ni de l'État (115).

EN PRATIQUE

1) Présentation au guichet = pré-interview INTERROGATOIRE (30 min à 1h)

- Fournit un papier de convocation avec la date de l'interview INTERROGATOIRE

→ **retour à la rue, ni logé.e, ni nourri.e**

- Aucune prise en considération de la demande = refus de guichet

→ **retour à la rue, ni logé.e, ni nourri.e**

Uniques solutions proposées par EMA: aller au 5 étoiles (Squat à Lille Moulins), aller à l'hôpital, aller au commissariat de police, aller voir des associations qui ne prennent pas en charge l'hébergement des mineurs (ex:l'association « point de repère »), aller à l'église.

TOUTES les propositions servent à se déresponsabiliser, se déculpabiliser et surtout se débarrasser des mineur.es. Si la personne revient réclamer un hébergement, EMA appelle la police pour l'évacuer et le menace d'un refus de confirmation avant même son interview !

2) Jour de L'INTERROGATOIRE → **toujours à la rue, ni logé.e, ni nourri.e !**

- Interrogé.e par PLUSIEURS éducateur.trices parfois non-diplômé.es et NON FORME.ES pour évaluer la minorité
- Durée pouvant aller jusqu'à 5h
- Vérifications immédiates sur les réseaux sociaux des données personnelles
- Menaces, intimidations, pressions, questions pièges et insidieuses avec des mineur.es maîtrisant parfois mal la langue française
- Traductions délibérément inexactes.

3) Délai d'attente volontairement interminable (souvent au-delà d'un mois)

→ **toujours à la rue, ni logé.e, ni nourri.e !**

4) Jour du résultat

- Confirmé.e mineur.e : avant de se voir proposer une place en foyer, les jeunes ne sont pas tout de suite pris.es en charge par le service TRAJET. Cela se fait souvent des semaines voire des mois après leur date de confirmation et nécessite parfois un nouveau passage au tribunal, pour obliger le Département "à honorer" ses obligations.

→ **Toujours à la rue, ni logé.e, ni nourri.e,**

Et cette phrase de M. Saouli, ex-directeur de Trajet, pour « expliquer » ces refus de prise en charge : « C'est comme quand on prend le train, parfois le train arrive et il est complet, alors il faut rester sur le quai ».

- Non confirmé.e :

- BEAUCOUP de refus basés sur les interprétations faussées des récits de vie
- Pas d'accès à la relecture du compte-rendu par les jeunes
- Pas de signature « des évaluateur.trices », juste des initiales
- JUGEMENTS sur l'apparence physique, vestimentaire, comportementale

→ **Toujours à la rue, ni logé.e, ni nourri.e, mais broyé.e psychologiquement**

TÉMOIGNAGES RECENTS DE MINEUR.ES INTERROGÉ.ES PAR EMA

1- "Un jour en cette fin d'année 2018. Je suis passé vers 9h à EMA pour connaître la suite de mon entretien (prendre rendez-vous pour mon entretien). À vrai dire, je n'ai pas été bien accueilli par le staff (le personnel) qui y était. Ils m'ont même menacé en me disant que si je remettais les pieds là-bas avant mon entretien deux semaines plus tard, ils me livreraient à la police. J'ai été victime de menaces alors que je me suis rendu à EMA juste pour expliquer la situation dans laquelle je suis. Je voulais juste qu'on m'aide à me procurer un abri pour ne pas mourir de la fraîcheur. Je réalise et me rends compte qu'ils s'en foutent de nous les mineurs non accompagnés, comme on nous appelle. Pourtant, EMA faillit dans la mission dans laquelle ils se sont engagés.

Pourquoi sommes-nous marginalisés à ce point alors que nous sommes humains comme vous ? Après plusieurs heures de réflexion, je me suis dit que la vie que j'ai choisie n'est pas la bonne. Malgré tant de souffrances et de mépris, je continue à y croire parce que je sais que tout ce que j'endure en ce moment n'est rien d'autre qu'une épreuve de la vie. J'avance plus déterminé que jamais dans ma quête d'un meilleur avenir, car là-haut il y a un dieu qui veille sur toutes ses créatures."

2- "Quand je suis venu la première fois au squat, on m'a dit que si j'étais mineur je devais aller à EMA. Le lendemain à la réunion, on m'a expliqué qu'il fallait que je passe à EMA le matin pour avoir un rendez-vous. Quand j'y suis allé, on m'a posé plein de questions sur ma famille et mon parcours avant qu'on me donne mon rendez-vous deux semaines plus tard. Quand j'ai demandé où dormir, on m'a répondu de me débrouiller. Deux semaines plus tard, après une heure d'attente, je rentre dans la salle pour faire mon interview. Trois personnes sont présentes. Un homme qui me pose des questions. Un autre prend en note ce que je dis sur un ordinateur. Il y a aussi une dame pour traduire. Dès le début, je n'ai pas le temps de répondre aux questions. On me coupe la parole pour me poser d'autres questions alors que je n'ai pas fini de parler.

Comme je parle français, je me rends compte que la traduction n'est jamais complète ou exacte, mais je n'ose rien dire. Assez rapidement le monsieur qui me pose les questions me dit qu'en me voyant je ne suis pas un enfant, car il dit que je suis trop costaud. L'ambiance n'est pas bonne, j'ai l'impression qu'on n'est pas là pour m'écouter ou me protéger. À chaque fois que j'essaie d'expliquer mon histoire, on me perturbe avec d'autres questions qui n'ont rien à voir avec ce que je dis. À un moment, les deux hommes sortent de la salle. Ils discutent un petit peu et quand ils reviennent, celui qui était derrière l'ordinateur me pose à son tour des questions. Ce sont les mêmes questions que l'autre au début de l'interview.

Le temps court, je répète les mêmes réponses sans qu'on me laisse finir de m'exprimer. Énervé, je leur ai dit : « on m'a déjà posé la question, pourquoi toutes ces questions-là ? ». Le premier reprend la parole pour me dire que ce n'est pas la peine de me fâcher, qu'ils sont formés pour ça (évaluer) et que si je mens, ils le savent. Malgré mes protestations pour confirmer ce que je dis, ce même monsieur me dit : « On a noté ce que tu nous dis, mais ton histoire ne concorde pas. Si tu dis la vérité, c'est mieux pour toi. On ne te force pas, mais ce que tu dis, ce n'est pas vrai ».

Quand je demande à ce qu'on me laisse parler le monsieur continue : « moi j'ai soixante-huit ans, en te voyant on peut voir que tu n'es pas un enfant ». Après cela, on reprend les mêmes questions qu'au début de l'interview et je réponds la même chose encore une fois. Quatre heures plus tard, quand je sors de la pièce on me dit qu'EMA c'est seulement pour m'évaluer, qu'ils ne sont pas là pour m'héberger. On me redemande une nouvelle fois mon âge avant de finir sur un « bonne chance ! ». Retour au squat."

3- " Un mercredi, durant une permanence du collectif des Olieux, discussion avec un gars de 16 ans qui est arrivé depuis 10 jours à Lille avec son petit frère de 13 ans. Ils se sont présentés à EMA dès leur arrivée et le plus jeune a eu un entretien immédiatement, c'est la première fois que j'entends ça, d'habitude un rendez-vous est fixé plusieurs jours voire plusieurs semaines plus tard. Le plus jeune frère a été hébergé et les personnels EMA ont renvoyé son aîné à la rue en lui disant qu'ils n'étaient pas frères !!! Depuis 10 jours, l'aîné se retrouve malgré lui au squat "cinq étoiles". Il s'est présenté au moins 5 fois à EMA et on lui dit qu'il est majeur tout en lui refusant un entretien d'évaluation. C'est ce qu'on appelle un "refus de guichet", ce qui totalement illégal !!! Et pour son frère, on lui répond qu'on ne sait pas où il se trouve !!! Depuis leur arrivée, les deux frangins, n'ayant aucun moyen de se joindre, n'ont aucune nouvelle l'un de l'autre. EMA ? Experts en Maltraitance Abjecte !



Extrait du communiqué 31 (janvier 2017)

" Le 2 janvier 2017, le collectif des Olieux décide de se rendre à EMA pour revendiquer le droit à un hébergement et à un suivi socio-éducatif des jeunes en cours d'évaluation de leur minorité. Alors qu'il doit garantir cette prise en charge à tous les jeunes en cours d'évaluation et reconnus mineurs, le département bafoue systématiquement ces droits.

Au lieu d'être reçu, le collectif a été évacué par la police qui a fait un contrôle d'identité et a emmené cinq jeunes alors que leurs papiers étaient en règle.

Quelques jours plus tard, un de ces jeunes déjà confirmé mineur qui avait manifesté le 2 janvier en solidarité avec ses camarades s'est vu attribuer une place à la MAJT (foyer jeune travailleur qui accueille EMA dans ses locaux).

Le foyer a refusé de l'héberger sous prétexte qu'il avait participé à l'action. L'éducatrice qui a reçu ce jeune l'a mis en garde contre le collectif et l'a invité à faire de même auprès de ses camarades. Selon elle, le collectif manipule les jeunes et ne leur apporte aucune aide.

Elle semble oublier qu'il n'y a pas le collectif d'un côté et les jeunes de l'autre, mais des amitiés et une solidarité concrète entre nous : mineur.es isolé.es, demandeur.deuses d'asile, habitant.es du quartier et autres soutiens. "...

Extrait du communiqué 43 (septembre 2017)

"Mardi dernier, le 26 septembre, un jeune se rend dans les locaux de la Police Aux Frontières (PAF) pour connaître le résultat de l'expertise de son papier d'identité. La personne responsable de l'expertise est en congé et n'a pas de remplaçant. On lui dit d'aller au service d'Évaluation Mise à l'Abri (EMA) pour aller réclamer un hébergement en attendant le résultat. C'est la loi. Le jeune se rend donc à EMA pour demander un hébergement.

Les éducateurs et les responsables présents lui répondent (en chœur) qu'il n'y a pas de place et lui ordonnent de sortir, en menaçant d'appeler la police. Le jeune insiste, il a besoin de dormir à l'abri. Alors, quatre policiers arrivent dans le quart d'heure, lui font une clé de bras et le frappent de plusieurs coups de poing sur la bouche. Expulsé d'EMA, ce jeune est embarqué de force et recevra d'autres coups dans le véhicule de police.

Ils roulent jusqu'à la campagne et finissent par le jeter dehors, au milieu des champs, après avoir pris soin de n'être vu de personne, en lui disant de se débrouiller et lui assénant un "bonne chance" avant de partir. Après avoir marché un bout de temps sans croiser personne, le jeune finira par rencontrer des habitants lui indiquant une gare et réussira à rentrer à Lille. Quelques jours plus tard, il aura le résultat de la PAF lui disant que son papier d'identité est bien authentique."....

Extrait du communiqué 49 (novembre 2017)

"Je m'appelle Boubacar, j'ai 16 ans je suis arrivé à Lille le 31 octobre 2017, le même jour, je me suis présenté à EMA**. Là-bas, on m'a donné un rendez-vous pour le 2 décembre... Je dois patienter plus d'un mois pour obtenir un simple rendez-vous, je devrais encore patienter après pour obtenir la réponse***. J'ai alors demandé où j'allais dormir. Les éducateurs m'ont dit qu'il n'y avait pas de place. Depuis ces jours, je dors dehors... Avec le froid, je me suis rendu à plusieurs reprises à EMA pour redemander un hébergement et de la nourriture, jusqu'à présent, il n'y a pas de suite favorable. "...

Extrait du communiqué 50 (décembre 2017)

"Je m'appelle Abdourahmane Barry, je suis né le 4 avril 2002, je suis arrivé en France le 30 juillet 2017. Je me suis présenté au Département du Nord le 31 juillet 2017 au service EMA (évaluation mise à l'abri) et ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de place pour m'héberger. Ils m'ont donné rendez-vous le 18 août 2017 pour mon évaluation et ils m'ont reconnu mineur le 13 septembre 2017. Tout au long de mon évaluation et jusque ma confirmation je n'ai jamais été hébergé. Ce qui est hors la loi. Depuis, toujours pas de place. Je suis toujours à la rue, sans-abri depuis 5 mois.

J'ai commencé les cours au collège Franklin, il y a un mois. Le département refuse de me venir en aide. Je n'ai souvent qu'un seul repas par jour, c'est toujours difficile pour moi de me laver et d'avoir accès aux soins médicaux. Je fraude le métro, le bus, chaque jour pour aller à l'école, pour étudier et pour préparer mon avenir comme vous. Je suis sans abri, car le département ne me prend pas en charge comme le veut la loi.

Moi, c'est Kaba Mamadi, j'ai 16ans, je viens de la Guinée. Je suis arrivé à Lille le 24 novembre 2017 et je suis allé à EMA. Ils m'ont donné un rendez-vous le 28 décembre. J'ai demandé à savoir s'ils peuvent me donner un hébergement, ils m'ont dit non. Je suis allé à la police, je suis resté là-bas jusque 4h du matin. Après ils m'ont aussi dit qu'ils ne peuvent rien faire pour moi. Jusqu'à présent, je dors dans la rue. C'est insupportable, il fait très froid, en plus il neige... Aidez-moi, j'ai besoin de votre soutien. Je veux juste vivre comme tous les enfants de mon âge. Mon but est de retourner à l'école. Nos deux cas ne sont pas isolés, nous sommes de nombreux jeunes dans cette même situation. À plusieurs reprises nous avons interpellé les autorités et manifesté devant le service du Département. Mais rien n'a bougé !"..

VOICI QUELQUES PERLES DES MOTIFS DE REFUS NOTIFIÉS AUX JEUNES :

« Trop d'imprécisions ou d'hésitations dans les réponses données. »

« Votre récit est trop précis, il semble appris par coeur ! »

« Votre parcours migratoire est imprécis. »

« Votre parcours scolaire au pays n'est pas cohérent et ne permet pas de justifier l'âge donné. »

« Vos motivations de départ du pays ne sont pas expliquées. »

« L'état impeccable de votre passeport ne reflète pas les conditions difficiles décrites de votre voyage, ce qui interroge quant à sa délivrance. »

CA VEUT DIRE QUOI ÉVALUER, QU'EST-CE QU'UN ÉVALUATEUR OU UNE ÉVALUATRICE ? :

Lorsqu'on a devant soit, des personnes exilé.es, des vies laissées au pays qu'on a fui, de longs et difficiles chemins parcourus, des traumatismes subis, des peurs de ce que l'avenir réserve, l'inconnu du pays d'accueil qui dans les faits n'accueille pas, mais maltraite ... que vaut une évaluation et qui est apte à évaluer ? Aucune formation, aucune compétence ou expérience de l'interrogatoire, aucune intime conviction ne peut justifier du traitement que subissent toutes ces personnes durant leur "évaluation". Les avis donnés par les "éducateurs" EMA, comme ceux des "officiers de protection" OFPRA pour les majeurs, ne sont que le résultat de la politique de gestion comptable et répressive des personnes exilé.es, imposée par l'État français. Et apparemment, l'État trouve toujours de bon.nes soldat.es zélé.es pour faire de la merde et opprimer toutes ces PERSONNES !!!

ET PARCE QUE TOI TU LE VAUX BIEN, PETIT HAÏ-COUP DANS TA FACE ! :

*Ni excusable ni prétexte-able
Le mépris et la violence institutionnelle
Sont insupportables et intolérables !
Cela doit cesser ! Et à ceux et celles
Dont c'est le métier
Soyez maudit.es à jamais !*

Rejoignez-nous lors de l'assemblée ouverte chaque dimanche
à partir de 14h au 5 étoiles ! (15 rue Jean Jaurès)

PARTOUT CHEZ NOUS !

